L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — [illegible] MATIN, 29 MARS 1872. — 46me Année—Vol. XLV.

[illegible]
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 29 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. Lé[illegible], au No. 60 de la rue de Chartres — Coutellerie de Sheffield, habillements et lingerie.

Par [illegible], à leur salle d'encan, No. 16 rue de Chartres—[illegible], souliers et brodequins.

Par Hoffmann, Magne & Co., au No 26 de la rue de Chartres — "[illegible]", articles de fantaisie, coutellerie, lingerie; Marchandises assorties.

Par Voorhies, Antier & Co., au No. 151, rue Vieille-Levée—Tout le [illegible].

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office, 112 et 114, rue [illegible].

THEATRES.

Aujourd'hui, Vendredi.

ACADÉMIE—The Boy Detective.
ST-CHARLES—[illegible].
VARIÉTÉS—Romance of a Poor Young Man.

Une Réforme sérieuse.

Partout, ici et dans l'Etat, se produisent des symptômes de découragement profond, et le malaise est si grand qu'il ne reste plus d'illusion à personne. Nous sommes fatigués nous-mêmes d'entretenir nos lecteurs de choses qui affligent toutes les classes de la population, et si nous continuons à le faire, c'est pour répondre au sentiment public, pour en être l'écho en exprimant des plaintes qui sont dans la bouche de tout le monde, et en cherchant un remède difficile à trouver sous l'horizon le plus sombre qu'on vit jamais. On s'agite cependant; on se remue pour secouer le joug; on parle bien haut contre ceux qui le font peser sur nous; on prononce en tous lieux le mot de réforme, mais, sous le régime radical, on dirait que ce mot de réforme a perdu toute signification; il est bien certain au moins qu'il a perdu toute sa puissance, car il n'amène aucun soulagement et ne produit rien.

C'est pour cela, sans doute, que le mot est entré dans la langue universelle. Qui ne le prononce pas à l'heure qu'il est? Il est à l'ordre du jour de toutes les réunions; est le thème de tous les clubs; les orateurs ne cessent de le proclamer; les radicaux eux-mêmes s'en servent comme les mécontents et les victimes. C'est la réforme ou le besoin de réforme qui avait donné naissance à l'Association des Citoyens; c'est au nom de la réforme que la législature s'est divisée et, chose étrange, les deux côtés de cette législature ont pris les mêmes allures et ont tous les deux offert ce leurre à la crédulité publique. Le gouverneur Warmoth lui-même n'a pas été des derniers à faire sentir la nécessité de la réforme. Il en parlait, il y a plus d'un an déjà, dans un message, et, depuis un an, il a fait deux autres messages où les arguments pour la réforme ne sont pas épargnés; si l'on ne jugeait des choses que par leur surface, on dirait que l'homme qui a été l'instrument de tous nos maux, est justement celui qui les a dénoncés le premier et a, le premier aussi, invoqué le remède.

De tout ce bruit, qu'est-il résulté? Rien. Le Comité des Cinquante, représentant l'Association des Citoyens, n'a rien fait. La même reculé devant la seule mesure qui eût pu nous donner l'espoir d'un heureux changement. Ce comité, on s'en souvient, ne passa qu'à une voix de majorité la résolution par laquelle Grant était invité à proclamer la loi martiale en Louisiane, et à nous donner provisoirement un gouvernement militaire que tout le monde demandait, même la populace qui a si fort agacé les nerfs du général Emory. Ne passer cette résolution qu'à la majorité d'une voix, quand l'unanimité était une convenance forcée, c'était la faire échouer. Aussi ne produisit-elle aucun effet.

On sait ce que la réforme est devenue après la faible tempête de la scission Carter. Les deux Chambres réunies de nouveau ont repris le cours de leurs errements ordinaires, et la majorité qu'a fait intimider un instant la commission d'enquête nommée par le Congrès, a montré sous les yeux même de cette commission les mêmes impudeurs législatives et le même mépris pour les intérêts publics. Les lois fiscales ont été maintenues; plusieurs même ont été aggravées, et la Louisiane gémit aujourd'hui sous un fardeau de dettes et de taxes telles qu'aucun revenu de ville ou d'Etat ne suffirait à les payer.

Comment s'étonner, après cela, de ces symptômes de découragement dont nous parlions au commencement de cet article? Chez beaucoup de gens, il y a plus que découragement, il y a désespoir, car après toutes les tentatives faites pour obtenir une réforme, ces mêmes gens n'ont vu qu'une aggravation de maux. Le régime oppresseur s'est soutenu ainsi que tout le système qui a tari les sources de la fortune publique, et l'on se demande maintenant si l'émigration n'est pas l'unique moyen d'échapper à tant de fléaux.

Mais l'émigration elle-même est un triste moyen, surtout en Amérique où les institutions républicaines ont produit à peu près partout les mêmes excès; et, d'ailleurs, comment réaliser des valeurs transportables dans un moment où tout est à vendre et où tout manque d'acheteurs? La réflexion est commune, mais malheureusement elle est juste, et il y a bien peu de gens en état de supporter les pertes qu'occasionnerait un changement de lieu, d'état ou de pays. Il faut donc renoncer à l'émigration et aviser à d'autres expédients.

On a vu très souvent le bien surgir du mal, et cela même est devenu la formule d'un proverbe vulgaire. Nous y croyons, pour notre compte, et nous pensons que l'œuvre de la réforme a échoué jusqu'ici parce qu'elle a été mal conçue, mal entreprise et mal conduite. On n'a pas expliqué tout d'abord ce que cette réforme pourrait être. On n'en a pas précisé l'étendue; on n'a pas dit où elle commencerait et où elle s'arrêterait; le peuple en masse ne s'y est pas intéressé bien que toutes les existences souffrent et soient menacées par l'iniquité monstrueuse du régime. Mais les intérêts sont divers; toutes les souffrances ne se ressemblent pas. Il en est qui [illegible] de se consoler [illegible] par des combinaisons impures et qui les rattachent par un point ou par un autre aux abus dont on se plaint. Ces souffrances là ne peuvent point être regardées comme favorisant la réforme et nous devons les mettre de côté. Nous devons mettre de côté aussi les souffrances qui viennent d'un mécontentement passager ou d'une brouille temporaire avec les puissances du jour. Nous devons compter uniquement pour auxiliaire les souffrances générales et dont la nature ne permet aucune transaction ni aucune connivence avec les bateleurs de la politique radicale.

Ces souffrances là ne nous manqueront pas quand le moment sera venu, et ce moment est proche si nous en jugeons par l'agitation qui règne dans notre métropole. On voit bien évidemment que la crise est imminente et qu'il faut en sortir par une de ces réformes profondes qui sauvent les Etats. Eh bien, sachons profiter de cette agitation et que nos deux ou trois partis s'accordent sur un programme énergique d'où seront exclus tous les intérêts impurs et faux et où seront admis tous les intérêts honnêtes et légitimes. Si ces partis désirent sérieusement la réforme, l'accord ne peut être douteux, [illegible] la bonne foi qui préside à la fusion. Mais que chacun interroge sa conscience et se demande s'il doit occuper une place dans une convention ou dans un parti dont l'éloignement [illegible] intérêts privés et des vues personnelles. Le programme qu'il s'agit d'inaugurer est un programme radical, qu'on ne s'y trompe pas! Il faut opposer à l'énergie du mal l'énergie du bien, le salut [illegible] à cette condition. Quand le peuple saura que le programme porte dans ses flancs [illegible] des taxes, résultat qui ne peut être obtenu que par un abaissement [illegible] de la dette, alors le peuple tout entier sera pour la réforme et il faudra bien, bon gré mal gré, qu'elle s'opère.

— La nomination de M. Fournier [illegible] pathie pour notre pays."

CHRONIQUES INDIENNES.—On sait déjà que, sous ce titre, le Dr C. Deléry se propose de publier un ouvrage sur les tribus indiennes de l'Amérique. Le talent de l'auteur est un sûr garant de l'intérêt qu'offrira son œuvre. Les *Chroniques* paraîtront par livraisons de 16 pages, au prix modique de 25 cts la livraison.

La lettre suivante nous est adressée par M. Deléry:

A MM. les Editeurs de l'*Abeille*:
Messieurs,
Je vous prie de m'ouvrir les colonnes de votre estimable journal pour faire savoir à vos lecteurs, et au public en général, que M. L. Marchand, imprimeur, 125, rue de Chartres, est chargé, en mon nom, de lancer des listes de souscription pour les *Chroniques Indiennes* et aussi de collecter le montant des souscriptions sur reçus signés de lui.
Baie St-Louis, 27 mars 1872.
Agréez, messieurs, mes salutations amicales.
Votre tout dévoué,
C. DELÉRY.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—L'Opéra rouvrira, dimanche prochain, ses portes restées fermées pendant les jours saints. Il donnera, ce jour-là, *Martha*; et lundi aura lieu la première représentation du *Bal Masqué*, opéra en quatre actes de Verdi—une nouveauté.

A dater de dimanche, le spectacle commencera à sept heures et demie.

THE LOVER AND THE BIRD.—C'est le titre d'une jolie mazurka composée par M. Auguste Davis et qui se vend chez M. Louis Grunewald, rue du Canal 129. Elle est facile à jouer et convient aux jeunes pianistes.

SCRIP D'ASSURANCE.—Les porteurs de scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, sont priés de se rendre, le plus tôt possible, au bureau de cette Compagnie, pour y prendre connaissance d'affaires importantes. Voir plus loin un avis à cet égard.

☞ On entend tous les jours prôner nombre de médicaments, mais il en est peu qui justifient tout le bien qu'on en dit. Le BAUME AUX NAVETS INDIENS, de Laplace, s'est imposé au public par son propre mérite. Il n'existe pas de préparation plus efficace contre les rhumes, les catarrhes, la grippe, les maux de gorge, les inflammations de la muqueuse, etc. En vente chez Laplace, 23 et 25, Champs-Elysées et dans les principales pharmacies de la ville.

ARTICLES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.—M. B. T. Walshe, rue du Canal, 110, nous prie d'annoncer que son stock de linge fait pour hommes, jeunes garçons et enfants est maintenant au grand complet et qu'il a en outre un riche assortiment d'habits de printemps et d'été pour enfants et jeunes garçons. Ces vêtements sont d'une élégance supérieure et la confection en est soignée et solide. Les prix, en outre, sont très modérés.

BILLET GAGNANT.—M. Ferdinand Flory, rue des Remparts 325, certifie, ainsi qu'on le verra dans une annonce insérée plus loin, qu'ayant pris 1/4 du billet de combinaison Nos. 17, 59, 60, classe 74 de la Loterie de la Louisiane, qui a gagné le prix capital de quatre mille piastres, au tirage du 27 mars 1872, le dit billet ayant coûté 25 cents au bureau de J. Y. Dysart, rue de la Commune 117, il s'est rendu au bureau de la Compagnie, où sur la présentation du coupon, le montant gagné lui a été payé immédiatement.

☞ Le meilleur VERMOUTH est celui de la maison Martini Sola & Co., de Turin. A vendre, à la Nouvelle-Orléans, par les agents, MM. PINI & BASSETTI, 70 et 72, rue Peters.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chainettes. Elle se vend au No 108, de la rue du Canal.

COMESTIBLES A BON MARCHÉ.—Le magasin S. Churchill, rue des Magasins No 40 sous l'hôtel St James, annonce des jambons à 10 et à 12 cents et demi, du bœuf à 5, des épaules à 6, etc.... et toutes ces viandes sont parfaitement conservées et excellentes.

CHRONIQUE LOCALE.

JEUDI SAINT.—Une température printanière a favorisé les pieux pèlerinages des Catholiques aux diverses églises de leur culte. Une foule considérable s'est portée aux églises, pour y remplir les devoirs que la tradition religieuse impose aux fidèles. Toute l'après-midi les églises ont reçu de nombreux visiteurs.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Les représentations de M. Barrett continuent à attirer la foule. Le célèbre artiste joue avec un succès marqué le *Roman d'un Jeune Homme Pauvre*, traduit en anglais de l'œuvre originale d'Octave Feuillet.

COUR CRIMINELLE.—Le Grand Jury arrivé à l'expiration de son terme a présenté son rapport et a été licencié. Entr'autres choses, ce rapport contient un paragraphe relatif à la condition politique et financière de l'Etat.

Le tirage du nouveau Grand Jury aura lieu lundi prochain.

COUR SUPRÊME. — Cette Cour s'est ajournée au 8 avril.

MAIRIE DE LA VILLE.—Le maire Flanders est retenu chez lui par une indisposition. M. Bonzano, administrateur, souffrant depuis plusieurs jours, a pu reprendre son service, hier. M. Lewis n'est pas encore revenu de Washington.

LEVÉES.—M. Jas. Badger, préposé aux wharfs du Quatrième District, a informé l'administrateur du commerce qu'un éboulement s'est produit sur la levée, entre les rues Joséphine et Jackson.

INCENDIE D'UN STEAMER.—Au moment de mettre sous presse nous entendons la cloche d'alarme. Un incendie vient de se déclarer à bord du steamship le *Général Sedgwick*, amarré à la hauteur de la rue Ste-Anne. L'heure est trop avancée pour qu'il nous soit possible d'obtenir sur ce sinistre de plus complets renseignements.

TENTATIVE D'ÉVASION.—Hier, vers quatre heures du matin, l'officier Talbert, du 7eme Precinct, aperçut deux individus, les nommés Joseph Porter et Thomas, occupés à voler du bois dans un chantier situé à l'angle des rues Monroe et Front, à Carrollton. L'officier les arrêta; et pendant qu'il les menait à la station de police, l'un des individus lui échappa et prit la fuite. D'un coup de pistolet le policeman le força à faire halte. La balle a pénétré dans l'épaule gauche.

Le blessé a reçu du Dr. Henry, les premiers soins nécessités par son état, et a été transporté à son domicile.

VOL.—L'officier spécial, J. W. McIntyre a arrêté, mercredi soir, deux individus, les nommés John O'Donnell et Dave Allen, prévenus d'avoir volé, le 18 mars, à George Hennery, de Bâton-Rouge, un billet de [illegible], et une montre et une chaîne estimée [illegible].

Les accusés ont changé, paraît-il, un billet de $500, à la Banque du Peuple, par l'entremise d'un individu nommé Charles Stone. Faute par eux de pouvoir fournir caution, ils ont été écroués à la Prison de Paroisse, par ordre du recorder McArthur.

— John Clark, alias William, a été arrêté hier, sous prévention de s'être introduit, avec effraction, dans la maison de Mme A. Weber, encoignure Prytania et Septième, et d'y avoir volé des vêtements.

— Le rapport de police de ce jour enregistre plusieurs arrestations, pour cause de vols.

DÉCOUVERTE D'UN SQUELETTE.—On vient de découvrir un squelette humain dans le sol de la raffinerie de sucre de Walkers, située au-dessous du Couvent des Ursulines, près de la levée.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 168 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

— Le *Soir* publie un article extrêmement vif de M. About, qui n'offre, il est vrai, aucune conclusion pratique, mais dont la solution est vraiment spirituelle:

"Un régime qui n'est ni la monarchie, ni la république, ni l'autorité traditionnelle, ni la liberté rationnelle, ni l'aristocratie, ni la démocratie, mais simplement le triomphe et la prospérité d'un individu, n'est pas fait pour imposer le respect aux anarchistes et aux autoritaires qui guettent l'occasion de nous manger tout vifs.

"La France, incarnée dans la personne de M. Thiers, nous rappelle, malgré nous, [illegible].

"Le [illegible] lui dit:

"— Mais pourrais-tu te métamorphoser en souris?

"— A l'instant, répond-il; vois plutôt!

"Le chat [illegible] qu'une bouchée."

— Mlle Déjazet est arrivée à Milan; elle joue au théâtre de Santa Radegonda avec les artistes français qui représentent des opérettes bouffes.

Le monde de la célèbre comédienne est très grand, et malgré ses soixante-quatorze ans, Frétillon fait encore florès, paraît-il, dans les *Premières armes de Richelieu*.

☞ Pour la commodité de ses amis du Deuxième District, l'agent des machines à coudre de Grover & Baker a établi un dépôt secondaire pour la vente de ses machines rue Royale, 139.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE
DES RÉSIDENTS FRANÇAIS
DE LA LOUISIANE.
Avec le concours des amis de la France pour la libération du Territoire Français.

Souscriptions reçues au Bureau de "l'Abeille."

28 MARS 1872.

Michel Schmuhn (Lorrain annexé), paroisse Ste-Marie, $1 par mois jusqu'à l'évacuation $5 00
A. Borgel 5 00
Total des listes de l'*Abeille* .... [illegible]
Total général .... [illegible]

Nous ne connaissons pas encore le chiffre exact de la recette du Concert de l'Opéra, mais nous tenons de bonne source qu'il dépasse $2,150—sans compter le produit de la collecte.

L'Enquête sur le 18 Mars.

La commission chargée de l'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars vient de publier deux gros volumes dont le premier contient le rapport général rédigé par M. Martial Delpit, les rapports spéciaux et les dépositions des témoins entendus.

Nous empruntons à ces divers documents les extraits suivants:

D.—Le général Trochu est convaincu que M. de Bismark a voulu créer et maintenir l'anarchie en France.

Jules Favre.—C'est une opinion que je ne partage pas. Il faut examiner les faits. M. de Bismark a-t-il intérêt à entretenir l'anarchie en France? je ne le crois pas, elle amènerait de nouveau des guerres avec l'Allemagne et je vous réponds que M. de Bismark voulait la paix; il la voulait très ardemment au mois de janvier 1871, et, à l'heure qu'il est, malgré sa mauvaise opinion à l'égard de la France, il la veut encore; son intérêt n'est pas de condamner la France à l'anarchie.

S'il avait des méchants desseins, ce serait pour satisfaire des sentiments de haine et d'animadversion contre la France; il nous a montré qu'il avait contre nous un grand ressentiment, mais son intérêt ne doit pas lui inspirer une politique pareille. Il a traité avec nous et s'il avait voulu établir l'anarchie en France, il n'avait qu'à rétablir l'empereur. Je suis peut-être plus apte à juger M. de Bismark que le général Trochu qui ne l'a jamais vu; il est assez mauvais juge.

Un membre—M. l'amiral Saisset a cité un fait; un membre du Comité central aurait reçu des offres d'argent. Il aurait répondu: Non, vous ne donnerez jamais autant d'argent que j'en reçois de l'empereur et de la Prusse.

M. Jules Favre—Je ne sais pas ce fait.

M. le président, lisant—Voici les termes dont M. l'amiral Saisset s'est servi:

Les Prussiens avaient les mains dans l'insurrection. Veynet alla voir Cluseret et lui fit carrément ses ouvertures. Il lui dit: "Si vous voulez faciliter l'ouverture de Paris aux troupes de Versailles, on vous donnera ce que vous demanderez. Cluseret répondit: *Je suis trop bien payé par Bismark et par les autres pour que vous puissiez m'acheter, vous n'y arriverez pas. C'est inutile.* Enger m'a dit qu'il était agent de Bismark, qu'il avait de lui un passe-port en règle et qu'il en obtenait de l'argent quand il en voulait. Je lui répondis que ce n'était pas possible. Il me déclara que M. de Bismark avait distribué plus de *trente quatre millions à l'étranger* pour amener tout ce qu'il y avait de gredins en Europe à Paris pour l'affaire de la colonne."

Un membre.—Je voudrais savoir ce qu'il faut penser de l'opinion généralement répandue, que le chargé d'affaires d'Amérique était chargé de faire passer l'argent qui soldait les espions prussiens.

M. Jules Favre.—C'est la première fois que j'entends parler d'un fait pareil. M. le ministre des Etats-Unis s'est montré très bienveillant pour nous. Il est vrai que j'ai vu des personnes placées sous son patronage dans une situation équivoque. J'ai fait arrêter l'aide-de-camp d'un général américain qui me paraissait suspect.

Il est certain que l'espionnage a été exercé; presque toujours l'ennemi était averti. Le 21 octobre, on attaqua l'ennemi à la Malmaison, on le trouva prêt. Or, la veille un officier américain s'était rendu à Rueil; j'ai su la chose et je l'ai fait arrêter. On l'interrogea, il ne put donner aucune explication sur le but de son voyage; cependant, comme M. Washburne intervint, on le relâcha, mais je lui dis que je conservais mes doutes.

Voilà le seul fait que j'ai pu saisir.

Que M. Washburne ait été en relation avec les Allemands, c'est certain, il les représentait à Paris; qu'il en soit né des complaisances coupables; j'en ai eu des soupçons, mais je n'en ai pas eu la preuve.

INTERROGATOIRE DE L'AMIRAL SAISSET.

La mission donnée, le 20 mars, à l'amiral Saisset est pour point de départ une phrase assez étrange de M. Thiers:

"Faites ce que vous pourrez, au moyen de votre popularité, pour conjurer les horreurs de la guerre civile. Je n'ai pas d'instructions à vous donner; *les maires de Paris ont mes pleins pouvoirs.*"

Nous dirons plus tard en quelles mains ces pleins pouvoirs étaient mis et quel usage on en sut faire. Le rôle des municipalités à Paris, dans l'affaire du 18 mars, peut se résumer ainsi: les unes impuissantes, les autres complices. L'enquête l'a prouvé largement.

Le grand objectif de l'amiral devint celui-ci: protéger sa retraite sur Colombes.

Mais en attendant, son odyssée dans Paris est une des plus curieuses légendes qu'on puisse rêver. Voulez-vous voir la Commune à ses débuts?

L'amiral Saisset va à la mairie du 2e arrondissement, chez M. Tirard. Un individu entre, chargé de billets de banque. C'est Lebreton, intendant général de la Commune. Ce Lebreton raconte:

C'est affreux; j'étais hier à dîner avec Assi. On se fusille là-dedans, on en a fusillé douze devant moi. Je ne veux plus voir de ces horreurs.... Assi m'avait invité à dîner, et vous savez, dans cet Hôtel-de-Ville il y avait la table de 20, la table de 24, la table des 12. Assi me dit: J'ai à te parler. Je dînai avec lui. Un dîner excellent. A la fin du dîner, il me dit: "Tu sais, un intendant a toujours de l'argent.—Mais oui, je n'en ai pas.—Tu es intendant général. Tu dois avoir plus d'argent qu'un intendant ordinaire. *Il faut que tu me donnes 300,000 francs, parce que, le moment venu, il faut que je file en Belgique.* Si tu ne me les donne pas, je te tue."

Mais la fin de l'anecdote est digne du début:

La porte s'ouvrit. Un individu, tenant un verre de champagne à la main, arriva titubant et chantant. C'était M. Lullier. Assi lui dit: "Qu'est-ce que tu viens faire ici?" Il lui envoya *son pied dans le derrière* et le chassa.

Assi me répéta: "Tu vas me donner 300,000 francs; il faut que je parte cette nuit. Si tu ne me les donnes pas, *ton affaire sera faite.* Assi donna en même temps l'ordre d'arrêter Lullier.

Surviennent des garibaldiens, armés de chassepots, et l'un d'eux, dont Lebreton avait secouru la femme malade, dit: "Nous avons ordre de vous exécuter si vous ne donnez pas d'argent à Assi."

Quelle bande de voleurs et d'assassins! M. l'amiral Saisset constate qu'à cette mairie du 2e arrondissement, M. Tirard [illegible]. Lui-même fut qualifié de traître par "un petit homme, qu'il a vu depuis être M. Mottu." Enfin, le 23, arrive ce que l'amiral appelle "la capitulation des maires" (page 297.)

"Cette composition avec la Commune et le Comité central m'engageait à me retirer."

Voilà donc l'œuvre des fameux maires de Paris auxquels M. Thiers avait remis ses *pleins pouvoirs*. [illegible] par les maires, tels que Mottu, Bonvalet et autres.

Ici se place une partie fort obscure de la déposition. Quelques membres paraissent étonnés de voir que l'amiral a approuvé et même signé tous les projets rédigés par ces maires et qu'il a adhéré aux concessions faites par eux au Comité central (page 252) M. Saisset répète pour tout explication:

"Je ne savais autre chose par le chef du pouvoir exécutif, que ceci: *C'est que les maires avaient ses pleins pouvoirs*, et je n'avais d'autre mission que de leur donner mon avis et mon assistance militaire.

Plus loin, un membre résume toutes ces manœuvres, en disant: "C'était de la diplomatie qu'on faisait, et voilà tout." Or, pendant que M. Thiers faisait faire de la diplomatie, les maires, ses plénipotentiaires, transigeaient et pactisaient. Telle est la moralité claire de ce récit.

Cremer et Aronhson avaient à l'Hôtel-de-Ville leurs grandes et leurs petites entrées. L'amiral dit: [illegible]

[illegible] du Comité central, voilà une conviction. (Page 314.)

A la page suivante, il ajoute:

Pour moi, Cremer et Rossel sont deux agents bonapartistes. Dombrowski, Cluseret et [illegible] sont des agents prussiens.

Pour Dombrowski, j'en suis sûr, car son premier aide-de-camp me l'a dit.... Maintenant, si vous voulez donner de l'argent à Cremer, faites-le; [illegible] pas rentrer.

Ici arrive un récit très curieux. Un certain Veysset [illegible] Courbet lui dit: "Je veux bien, je ferai ce qu'on voudra; j'accepterai de l'argent; mais il m'en faut beaucoup." On lui demande un à-compte de 2,000 fr.

Veysset va voir Cluseret. Celui-ci répondit: "Je suis trop bien payé par Bismark et les autres pour que vous puissiez m'acheter, c'est inutile."

On s'adresse à Dombrowski. [illegible] portes à l'armée de Versailles. [illegible] M. de Rothschild, payable à Dombrowski, à Bruxelles.

Et l'amiral ajoute:

Dombrowski était de très bonne foi, et je suis convaincu qu'il [illegible] Dombrowski 1 million, [illegible] de Bismark.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

[illegible]

Emeutes à Madrid.

Troubles à Grenade.

Le prince et la princesse de Galles à Rome.

Suppression du "Constitutionnel."

Maladie du professeur Morse.

Batailles pour les [illegible] de Zacatecas.

Les révolutionnaires victorieux.

Progrès de la révolution mexicaine.

La question mexicaine à Washington.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Paris, 28 mars—Le général de Ladmirault, gouverneur de Paris, a interdit la publication du *Constitutionnel*.

Londres, 28 mars—Les républicains de Norwich ont invité M. Odger à contester l'élection dans ce bourg pour la vacance d'un siége au Parlement.

M. Asbury a été élu commodore du Royal Harwich Yacht Club.

L'Empire partira bientôt avec un nombre considérable d'émigrants pour la Virginie.

Londres, 28 mars—Les grands entrepôts de Macfarnes, et les bâtiments contigus, à Glasgow, ont été détruits par un incendie, la nuit dernière. Perte £150,000.

Madrid, 28 mars—Les Internationalistes ont tenu, hier soir, un meeting qui a été fort agité, et c'est passé dans le plus grand désordre. On en est venu aux coups de pistolet. Un individu a été tué.

Les troupes ont dispersé, hier, une émeute de la populace, à Grenade.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Camargo, Mexique, 28. Via Matamoros, 28—Le général Quiroga a annoncé officiellement à son armée la réception d'un télégramme [illegible] de Saltillo, transmis par le général Treviño qui est à Monterey. Les forces du général Rocha ont été complètement défaites, près de Zacatecas, par les généraux Donato Guerra et Naranjo. Zacatecas a été réoccupé par les révolutionnaires.

La nouvelle de cette victoire a causé une grande exaltation à Monterey, où on l'a célébrée aux salves d'artillerie et au son des cloches.

Des impôts forcés sont levés à Monterey. Les négociants étrangers sont menacés d'être expulsés du pays, s'ils ne paient dans les 24 heures.

Matamoros, 28 mars—Le général Cortina s'était aventuré dans le Sud de Nuevo-Leon, 700 hommes ont été envoyés à sa poursuite par le général Quiroga. Il a été battu à Morelos le 24. Les troupes de Quiroga sont à la poursuite des débris du corps de Cortina qui retraite vers le Tamaulipas.

Les généraux Treviño et Quiroga se préparent à marcher sur Matamoros avec toutes leurs forces, en laissant les généraux Guerra, Naranjo et Martinez pour tenir tête aux troupes du gouvernement dans les Etats de Zacatecas, San Luis, Coahuila et Nuevo-Leon.

Rapport officiel de la bataille livrée à Zacatecas, le 6 mars:

New-York, 28 mars—Une dépêche spéciale de Matamoros, en date du 27, [illegible] qu'il a réuni toutes les forces révolutionnaires des Etats de San Luis Potosi, Guanajuato, Jalisco et Aguas Calientes, [illegible] l'armée du gouvernement commandée par le général Rocha. Le combat s'est livré sous les murs de la ville de Zacatecas. Des deux côtés, les pertes sont considérables.

Treviño estime les siennes à 800 hommes, [illegible]. Treviño a pris trois canons et fait prisonniers six officiers et 80 hommes; il a perdu quelques obusiers de montagne. Il est resté sur le champ de bataille jusqu'au lendemain.

Treviño a divisé ses forces, il a dirigé une partie vers les Etats Durango, Aguas Calientes et San Luis Potosi, pour concourir aux opérations militaires dans ces régions; il s'est porté de sa personne à Monterey, où sa présence est réclamée.

On s'attend à une nouvelle attaque sur Zacatecas. (Une autre dépêche annonce que cette ville est ré-occupée par les révolutionnaires.)

Le général Diaz est, dit-on, dans l'Etat de Guanajuato, menaçant la ville de ce nom. Une partie des forces de Rocha a été dirigée contre Diaz.

Lerdo tient la route de San Luis Potosi à Mexico et intercepte les communications. [illegible] Le général Cortina est dans le Nuevo-Leon; il menace un convoi de marchandises expédié de Camargo à destination de Monterey.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

La Havane, 28—Le vapeur cuirassé espagnol l'Arapiles et la frégate la Gerona, sont partis cette après-midi pour Caracas, où l'on pense qu'ils resteront plusieurs mois.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 28 mars—Le 26 courant, a expiré le délai donné aux porteurs des réclamations pour présenter leurs demandes à la commission anglo-américaine. Un grand nombre de demandes sont parvenues à la commission. A cette date il y avait 431 réclamations américaines. Le nombre total des réclamations se monte à environ [illegible] du côté américain que du côté anglais. La commission s'est ajournée aux derniers jours de la première quinzaine d'avril. On pense qu'elle s'ajournera ultérieurement jusqu'en septembre, époque à laquelle elle tiendra sa session à Newport. Il a été, dès à présent, statué sur onze affaires; sur le nombre desquelles, une seule demande a été reconnue. Il s'agissait de $800.

Le Président a mis son veto sur la loi au bénéfice de John L. Shanks, de la Nouvelle-Orléans, se fondant sur ce que les sommes retirées de la Banque de la Nouvelle-Orléans, en 1863, étaient au compte du secrétaire du Trésor, et que sur le bordereau il n'est pas fait mention du nom du Dr Jno. L. Shanks.

Washington, 28 mars—La Chambre s'est ajournée à lundi.

Jackson, Miss., 28 mars—Un nouveau bill des impressions publiques a passé à la Chambre. Cette loi fixe un tarif si réduit que le *Pilot* a suspendu toute publication pour l'Etat jusqu'à ce que la décision du Sénat soit connue.

Washington, 28 mars—Le bill du tarif a été adopté en substance. Le thé et le café sont exempts de droits. Un amendement est présenté pour abolir toutes les taxes de revenu inférieur à l'exception de celles sur le whisky, le tabac, etc.

Washington, 28—Le comité des postes, au Sénat, a présenté un rapport concluant à ce que la subvention de la malle de Chine [illegible].

[illegible] *Herald* contient ce qui suit: Tandis que le lieutenant-gouverneur Pinchback fait tous ses efforts en vue d'une conciliation, [illegible]

[illegible]

Le Président a [illegible]

[illegible]

NOUVELLES DIVERSES.

Cincinnati, 28 mars—Le comité d'organisation pour la Convention [illegible]

[illegible] la Convention.

New York, 28 mars—W. H. Cryder a été élu directeur du chemin de l'Erie, en remplacement de Drake, démissionnaire.

New-York, 28 mars—L'enregistrement ordonné par le comité général de Tammany Hall est terminé. Les retours des différents districts de la ville donnent un total de 15,469 noms.

Chicago, 28 mars—Le 1er mai prochain la Douane sera transportée dans le Farwell Building, Cour de l'Arcade.

Louisville, 28 mars—La Législature du Kentucky a voté une résolution pour consentir à la vente du canal de Portland au gouvernement fédéral.

New York, 28 mars—On lit dans une dépêche spéciale de Washington, adressée à Auguste Belmont, chairman du comité démocratique national: Une réunion politique a eu lieu hier—[illegible] des deux Chambres y ont assisté. Le sentiment général est opposé à l'idée de tenir une Convention avant celle de Cincinnati. La coalition dépend de la façon que présentera cette Convention de Cincinnati; en tout cas les principes démocratiques doivent être réservés. La réunion a été d'avis que les démocrates ne doivent pas participer à la dite Convention; elle a montré moins de tendance que l'on ne s'y attendait, à porter le juge Davis.

New York, 28—Il y a eu, aujourd'hui, 11 cas nouveaux et 6 décès de petite vérole.

Poughkeepsie, New-York, 28—La navigation sur l'Hudson est ouverte jusqu'à ce point—115 milles en amont de New-York.

New-York, 28—Le bruit court que l'ordre donné au steamer Wyoming, de partir pour Aspinwall, a pour cause l'affaire du steamer Virginius. Le commandant du Wyoming a ordre, dit-on, de tirer sur le navire espagnol, si celui-ci tente d'inquiéter le Virginius.

Louisville, 28 mars—Les républicains ont tenu un meeting au Palais de Justice. Ils ont nommé des délégués à la Convention de Cincinnati.

New-York, 28—La barque Nemrod a brûlé en vue des Bermudes, le 19 courant. [illegible] passagers, dix seulement ont été sauvés. Le navire avait un chargement de naphte et de kérosène. [illegible] dont la cause est inconnue.

TEMPERATURE.

Probabilités.—Le baromètre continuera à baisser, vendredi, dans les Etats du Sud. Le temps s'annonce partiellement nuageux [illegible] dans les Etats à l'ouest du Golfe. Le thermomètre montera dans la région du Sud-Est.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Shreveport, 28 mars—Temps clair et chaud. La rivière a baissé de deux pouces.

Cincinnati, 28 mars—Temps clair et agréable. Rivière 8 pieds 4 pouces, en baisse.

Louisville, 28 mars—Le fleuve baisse; 5 1/2 pieds dans le canal. Temps légèrement couvert.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 28 mars, 6 h. P. M.—Baromètre 30.20. Temps calme. Arrivé, steamer Hutchinson, de Galveston.

MARCHES EUROPEENS.

Londres, 28 mars—Les espèces ont diminué de £176,000 à la Banque d'Angleterre.

Liverpool, 28 mars—Uplands 11 à 11 1/8, Middling Orleans 11 3/8.

Ventes de la semaine 58,000 balles. Stock 296,000 balles. Ventes du jour 12,000.

Vendredi, samedi et lundi, jours de fête à Liverpool et à Londres.

Londres, 28 mars—Consolidés 93. 5-20 de 1862, 92 5/8.

Frankfort, 28 mars—Bonds 96.

MARCHES AMERICAINS.

New York, 28 mars—Coton faible en clôture, Middling Uplands 23 1/4, Orleans 23 5/8.

New-York, 28 mars—Or ferme à 110 1/4. Argent ferme à 7 pour cent. Sterling 9 3/8.

Mobile, 28 mars—Coton ferme. Middling 22 à 22 1/8. Ventes 1500 balles. Stock 35,979 balles.

Galveston, 28 mars—Coton plus ferme. Bon ordinaire 20 1/4.

Norfolk, 28 mars—Coton ferme. Low Middling 21 1/2.

Wilmington, 28 mars—Coton ferme. Middling 22.

Memphis, 28 mars—Coton ferme. Middling 22 1/4 à 22 1/2.

Savannah, 28 mars—Coton très ferme, Middling 21 7/8.

Charleston, 28 mars—Coton ferme, Middling 22.

Louisville, 28 mars—Tabac, ventes 126 boucauts, prix pleins.

Cincinnati, 28 mars—Coton en bonne demande. Prix en hausse. Middling [illegible].

St-Louis, 28 mars—Coton en demande. Prix en hausse. Middling 21 3/4.

Dépêches d'hier soir.

Madrid, 28 mars—Les troupes sont sorties pour disperser une émeute fomentée par les Internationalistes. Des coups de pistolet ont été tirés.

Rome, 28 mars—Le Pape a reçu, hier, le prince et la princesse de Galles.

Washington, 28 mars—On tient de source certaine que c'est le lieutenant-gouverneur Pinchback, [illegible] n'a pas eu lieu, non à cause du dîner chez Sumner, mais parce que le Président n'a pas eu de temps à y consacrer.

New York, 28 mars—Le Prof. Samuel F. B. Morse est dangereusement malade. Depuis mardi, il a complètement perdu connaissance. Sa maladie est une paralysie du [illegible].

Daniel Drew a vendu, dit-on, des actions de l'Erie pour une valeur de $2,000,000 à raison de $35 par action, livrables à un an, à Duncan, Sherman & Co.

San Francisco, 28—Le général Porfirio Diaz est ici; il a l'intention de s'embarquer pour Mazatlan.

Paris, 28—Rentes: 55, 25.

Passe du Sud-Ouest, 28 mars, midi—Baromètre 30.30. Temps calme. Arrivé: Navire français "La Louisiane," capitaine Rodde, 73 jours du Havre, avec chargement général, à P. Poutz.

Le Provisoire et l'Equivoque.

C'est le *Bien Public* qui nous fournit ce titre [illegible]

[illegible]

Ce discours, qui a [illegible]

[illegible]

C'est de la tactique, nous dit-on. Eh bien, la tactique est mauvaise, mauvaise [illegible]

[illegible]

La seule qui reste debout dans l'esprit de tout le monde, c'est que le pacte de Bordeaux est déchiré et qu'il faut le remplacer, soit par une solution définitive, soit par une nouvelle combinaison transitoire. [illegible] et qui étaient l'expression de la vérité?—*France.*

Décédée le 28 courant, à [illegible] heures A. M., à l'âge de [illegible] ans, Dame PIERRE TRINCHARD [illegible]. Les amis [illegible] sont priés [illegible] à 4 1/2 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire rue Dauphine, No 61, encoignure Mire.

Fallecida ayer [illegible] JULIANA NAVAR, hija de JOSÉ y ANA FORE. [illegible] No 36, entre las calles Julia y San José.

Décédée hier soir, à [illegible] heures trois-quarts, à l'âge de [illegible] JULIANA NAVAR, fille de JOSÉ et ANA FORE. Les amis de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui vendredi, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue du Camp, [illegible], entre Julia et St-Joseph.

Maux d'Yeux et Maux d'Oreilles.
LE DR. C. BEARD,
OCULISTE,
INFIRMERIE [illegible],
Au No 149 de la rue du Canal.
Consultations—de [illegible].

NOUVELLES NATTES.
Vente en gros et en détail.
[illegible] TAPIS ANGLAIS ET AMÉRICAINS, [illegible]
A. BROUSSEAU & CO.
[illegible] No 22 rue de Chartres.

NOTRE NOUVELLE
MACHINE A COUDRE
WHEELER & WILSON.
[illegible] UNIQUE, SIMPLE, [illegible] CINQ ANS. [illegible] PRIX RÉDUITS. [illegible]

Société [illegible]
LOUIS [illegible], Secrétaire.

AVIS.—Le bateau à vapeur [illegible], capitaine [illegible], a renvoyé son départ à SAMEDI, 30 du courant, à 10 heures du matin.
JAMES WOOD.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. [illegible]
J. W. HINCKS, Secrétaire.

PRINTEMPS ET ÉTÉ DE 1872.
Nouveaux Articles pour Messieurs.
NOUVEAUX ARTICLES POUR JEUNES GARÇONS.
NOUVEAUX ARTICLES POUR ENFANTS.
L'assortiment de nouveaux articles de printemps pour hommes, jeunes garçons et enfants est maintenant au complet et offert aux prix les plus modérés.
LE STOCK LE PLUS COMPLET
De—
Lingerie d'Hommes.
On n'en trouvera pas de comparable en ville.
L'assortiment de CRAVATES, GANTS, HABILLEMENTS DE JEUNES GARÇONS ET D'ENFANTS pour la saison de Pâques est très beau et se vend à bon marché.
Venez examiner les Marchandises.
B. T. WALSHE.
28 mars—1f — No 110 de la rue du Canal.

Au Public.
Nouvelle-Orléans, 28 mars 1872.
Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart du billet combinaison Nos. 17—59—60, Classe 74, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, billet qui a gagné le prix de quatre mille piastres, 27 mars 1872; que le dit quart avait été acheté 25 cents, au bureau de J. Y. Dysart, No 117 de la rue de la Commune, près Camp; que le montant en a été [illegible] payé, sur présentation, [illegible].
FERDINAND FLORY.
29 mars — Au No 325 de la rue des Remparts.

Divers.
BŒUF MESS à 5 cents la livre. [illegible]
A vendre par S. CHURCHILL,
Au No 40 de la rue des Magasins, [illegible]

Champagne. Champagne.
200 caisses [illegible]
[illegible] No [illegible] de la rue du Camp.

[illegible] Nourrice.
On demande [illegible] une NOURRICE [illegible]

Nlle-Orléans, le 26 mars 1872.
Aux Contracteurs et Entrepreneurs.
[illegible]

A VENDRE.
Les CONFÉRENCES DU PÈRE FÉLIX [illegible] 14 volumes [illegible]

Modes, [illegible]
[illegible] AU No [illegible] RUE ROYALE.

Eglise Evangélique Française,
[illegible]
TOUS LES DIMANCHES, service divin à 11 heures.
DIMANCHE, 31 mars, jour de Pâques, après le service, la Sainte Cène sera administrée.

Eglise Ste-Anne.
VENDREDI-SAINT, à 3 heures P. M., le Rév. Père MILLET prêchera la Passion, et le Stabat Mater No 4, par M. CURTO, sera chanté par le chœur de l'Eglise.

Vente des Revenus des Marchés.
DÉPARTEMENT DU COMMERCE.
Hôtel-de-Ville, Nouvelle-Orléans, 28 mars 1872.
Il sera vendu à l'enchère publique, [illegible] avril, à midi, à l'Hôtel-de-Ville—Les revenus des marchés publics [illegible]
F. C. REMICK, Administrateur du Commerce.

La Compagnie de Manufacture d'Engrais de la Louisiane.
A CONSTAMMENT en vente ses Fosses désinfectantes propres et inodores.
Les barils et les caisses qui accompagnent les fosses [illegible]
J. J. WECKERLING, 53, rue de la Douane;
KERSHENDT & BIENVENU, 114 rue du Camp;
D. McKENDRICK, 404, rue des Magasins;
BUREAUX de la Compagnie, No [illegible] de la rue Carondelet.
E. BLOOMFIELD, Secrétaire.

SECURITY
Life Insurance and Annuity Company,
NEW YORK.
ACTIF .... [illegible]
Succursale, au Mississippi, en Louisiane et au Texas—au No [illegible] de la rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne.
P. A. BARKER, Directeur.
JAMES PICTON, Agent-Général.

WASHINGTON EXCHANGE,
21, rue St-Charles.......21, rue St-Charles.
LE soussigné ayant acheté le Washington Exchange, serait heureux d'y recevoir ses anciens amis et le public, qui y trouveront les meilleures liqueurs. [illegible]
JOHN BRUNO, Autrefois du "Ruby."

Magasin de Chaussures.
LE soussigné ayant acquis de M. F. [illegible]
P. J. GOTTWALLES.

PIANOS.
J. A. FERIER.
PIANOS ET HARMONIUMS,
26 .... ROYALE 26
CONCURRENCE IMPOSSIBLE.
La maison J. A. FERIER vient de recevoir un choix considérable de PIANOS des meilleures fabriques [illegible]

Musique. Pianos.
GRAND RABAIS.
W. ELIE,
RUE ROYALE 10
A toujours en magasin un grand assortiment de pianos, des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

INSTITUTIONS.
INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme MATTERY,
[illegible]
Mmes LAVILLEBEUVRE et BERON,
No 278 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
[illegible]

LE LOCQUET-LEROY,
Institution Collégiale de la Nlle-Orléans,
No 289 rue du Camp,
Entre les rues Calliope et Poydras.
L'ANNÉE Scolaire de cette Institution [illegible]
P. O. LOCQUET-LEROY, Directeur.

E. HUBERWALD,
DROGUISTE ET PHARMACIEN,
Successeur de J. Herber—
165 .... Rue du Canal 165
[illegible]

MIRAMON,
[illegible]
Nos 99, 101 et 103 de la rue de Chartres.
[illegible]

SEULE AGENCE
DE LA CÉLÈBRE MARQUE DE
Martini Sola & Co.
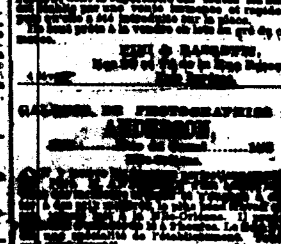
VINO VERMOUTH
TORINO.
[illegible]
PINI & BASSETTI,
Nos 70 et 72 de la rue Peters.

GALERIE DE PHOTOGRAPHIE DE
ANDERSON,
[illegible]

La Machine à coudre
— DE —
GROVER & BAKER.
[illegible]
No 139 de la rue Royale.

J. A. [illegible]. — HENRY CHAURANT.
La seule Fabrique
DE
CONFISERIE
AU SUD,
Avec une Usine à vapeur.
H. CHAURANT & CO.
Successeurs à E. TURPIN (RED STORE)
93 ... Rue Vieille-Levée ... 93
La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de
CANDI
A la Nouvelle-Orléans.
CANDIS EN BATONS (Médaillé avec Premium, Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs.
GATEAUX.
ŒUFS DE PAQUES EN SUCRE
[illegible] SIROPS [illegible]
H. CHAURANT & Co., RED STORE.
93 .... Rue Vieille-Levée 93

C. L. CHAPOTEL
FERBLANTIER,
Encoignure Bourbon et Bienville,
Offre à sa nombreuse clientèle un grand assortiment de STOVES des meilleures marques pour BOIS et CHARBON;
Grilles de cheminées de toutes grandeurs;
Batteries de Cuisine;
Ustensiles de Ménage en fer battu.
FERBLANTERIE,
BAIGNOIRES, BAINS DE SIÉGE, BAINS DE PIEDS.
Il se charge de tous les travaux de réparation et exécute les ordres avec soin et à des prix modérés.
Water Works.
M. CHAPOTEL est autorisé par la Compagnie des Water Works à installer les tuyaux depuis les hydrants, les robinets, etc., et à faire toutes les réparations qui se rattachent à cette partie.

Au Vieux Pêcheur.
A. THEZE.
138 .... Passage de la Bourse 138

Annonce à ses amis et au public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe le plus complet assortiment d'articles de pêche [illegible]
Il invite le public à venir faire son choix chez lui avant d'acheter ailleurs.

Avis.
LE Docteur KUNEMANN fait savoir à ses amis et au public qu'il vient d'établir son domicile au No 17 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourbon. Consultations, de une heure à trois heures.

Attendu incessamment par les navires Tancrede, Augustine et Stella, de Bordeaux, et Michele Galatola, de Marseille:
800 BARRIQUES VIN [illegible]
[illegible]
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
63 et 64 Vieille-Levée.

Sardines sans arrêtes.
10 CAISSES SARDINES à l'huile sans arrêtes, [illegible]
J. B. SOLARI, [illegible] rue Royale.

Bière de Jeffrey et Muller.
270 BARILS BIERE [illegible]
J. B. SOLARI, [illegible] rue Royale.

F. GONTRIER,
MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE.
34 .... rue St-Charles 34
A L'HONNEUR d'informer ses nombreux amis [illegible]

OCTAVE FORSTALL,
[illegible] Rue des Magasins [illegible]
— Marchand de —
CHAUX, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BRIQUES A FEU, PEINTURES, HUILES, BROSSES, FOURNITURES DE NAVIRES, &c.

Divers. Divers.
— En Magasin et en Débarquement. —
6000 BARILS pommes de terre [illegible]
JNO. A. O'BRIEN, [illegible]

J. SAGET,
ARQUEBUSIER,

Vendre à prix très réduits [illegible]

REDMOND B. MANNION,
No 33, Rue Carondelet,
FAIT savoir aux voyageurs qu'il émet des Lettres de Crédit sur—
MM. N. M. Rothschild & Sons, Londres;
De Rothschild Frères, Paris;
S. M. de Rothschild, Vienne;
M. A. de Rothschild & Sons, Francfort.

J. E. MERILH & Co.
178 .... Rue Poydras 178
MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, DE CUIRS ET CRÉPINS.
[illegible]

Mécanicien.
UN bon MÉCANICIEN [illegible]

PHARMACIE DELOCHE,
Coin Bourbon et Dumaine.
MARCEL [illegible], successeur.
[illegible]

CAZAUX & VERGNOLE,
IMPORTATEURS.
VINS, LIQUEURS, &c.,
FABRICANTS DE SIROPS.
[illegible] Vieille-Levée.

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS,
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE.
ON Y RENCONTRE CONSTAMMENT:
Du Candi en gros et en petits bâtons,
[illegible]
Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toute espèce de GATEAUX [illegible]
GATEAUX DE MARIAGE [illegible]
Un important [illegible] toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Cornets de toutes grandeurs,
[illegible]
qu'ils vendront au plus bas prix du marché.
NORMAN & REISS
RU VIEILLE-LEVÉE.
FABRIQUE DE MACARONS, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.
Sirops de Fruits
FRAISES,
FRAMBOISES,
MURE,
GROSEILLE,
LIMON,
ORANGE,
ANANA,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CREME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

AUX BOUCHERS!
A VENDRE.
UNE clientèle de boucher dans la paroisse Jefferson. [illegible] Il y a quatre bons chevaux et deux charrettes [illegible] au Marché Poydras [illegible]

PHARMACIE GRIFFO,
285 . . ROYALE . . 285
COIN HOPITAL.
REÇU, par le dernier steamer, un magnifique assortiment de
Bandages herniaires,
(PELOTES ANATOMIQUES)
Venant des premières fabriques de Paris.
Chaque bandage est appliqué par M. Griffo.
A vendre à un prix très modéré.

AVIS AU PUBLIC.
AYANT appris d'une source certaine, qu'un testament fait en [illegible]
CH. N. THOMASSIN.

E. DECHAMPS,
No [illegible], de la rue St.-Louis, Nlle-Orléans.
— Importateur de —
EAUX DE VIE et VINS français, CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS,
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente des CÉLÈBRES AMERS DES PYRÉNÉES.

DÉPOT CENTRAL
DES AMATEURS,
66 .... Rue St Charles 66
F. CHARLEVILLE
—AU FUSIL ROUGE—
ARTICLES DE PECHE,
NOUVEAUX ET FRAIS.
LE soussigné a pris des arrangements avec les meilleures maisons d'Europe et du Nord [illegible]
PERCHES en bambou à nœuds, [illegible]
Les meilleures LIGNES en soie, [illegible]
F. CHARLEVILLE,
Au No 66 de la rue St-Charles.
Agent spécial des célèbres fusils "Parker" [illegible]

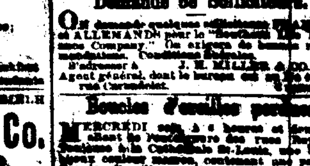
LES BILLARDS AMÉRICAINS
PAR EXCELLENCE.
Billards Phelan & Collender [illegible]
Nouveau genre,
Patentés le 6 juin 1871,
A vendre.
[illegible]
CHS. LACOUME, Propriétaire.

Demande de Solliciteurs.
ON demande quelques solliciteurs FRANÇAIS et ALLEMANDS pour la "Southern Life Insurance Company." [illegible]
J. M. MILLER & CO., [illegible] rue Carondelet.

Boucles d'oreilles perdues.
MERCREDI soir, [illegible] No 127, rue Royale.

Propriétés à vendre et à louer.
A LOUER.
LA MAISON à étage No 18, rue du Quartier, [illegible]
A Vendre,
Une jolie maison [illegible]
A Louer.
LE MAGASIN No 171 de la rue du Canal [illegible]
ED. F. STOCKMEYER & Co.
A vendre,
Une FERME [illegible]
[illegible] C. ZAPATA, [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 28 MARS.—CLASSE No 75.
[illegible]
[illegible] HOWARD SIMMONS & Co.
[illegible] ce 28 mars 1872.
K. ESPALLA, [illegible], Commissaires.

SOUSCRIPTION FRANÇAISE.

Avis aux Dames.

Pour deux mises en Loterie au profit de la Souscription Française.

Une magnifique MACHINE A COUDRE DE GROVER & BAKER que les employés de cette célèbre Compagnie, dont M. J. H. GARDNER est l'agent général pour les Etats du Sud, ont adressée à cet effet.

La Machine est exposée à la succursale de cette Compagnie, No 139 rue Royale, [illegible]

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE
DES RÉSIDENTS FRANÇAIS
DE LA LOUISIANE,
Avec le concours des amis de la France pour la libération du Territoire Français.

Des listes de souscription sont déposées aux adresses suivantes:
Consulat de France, 11 rue St. Louis.
A. Carrière & Cie., 21 rue Bienville.
A. Rochereau & Cie., 10 et 12 rue St. Louis.
Abeille de la Nouvelle-Orléans.
[illegible], 25 rue Bienville.
Morris Levy, 20 rue de Chartres.
Avenir de la Nouvelle-Orléans.
Roux-Roy, 20 rue Royale.
[illegible]
Michel Lion, 147 et 159 rue Vieille-Levée.
[illegible] Pochelu, 18 rue du Camp.
[illegible], 41 rue de la Vieille-Levée.
[illegible] & Cie, 5 Passage de la Bourse.
[illegible], 38 rue Canal.
Hébert & Cie, angle Bienville et Chartres.
[illegible], angle Royale et St. Louis.
A. Barbier, [illegible] rue Robertson.
L. Chapotel, angle Bienville et Bourbon.
[illegible], angle Toulouse et Chartres.
[illegible], angle Dumaine et Vieille-Levée.
P. P. Chabert, 39 rue St. Ferdinand.
[illegible], 40 rue Ste. Anne.
[illegible], 285 rue Vieille-Levée.
Bienfaisance Louisianaise.
[illegible], 30 rue St. Louis.
[illegible] & Bonnecaze, angle St. Pierre et Royale.
Emile Levy, 51 et 53 rue du Canal.
Propagateur Catholique.
A. Simon, 10 Passage de la Bourse.
Joseph Boyle, 40 rue de Chartres.
G. Bonnecarrère, angle Palmyre et Claiborne.
[illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible] Nouvelle-Orléans, 21 mars 1872.—La Direction a [illegible] un dividende [illegible] payable à partir du 1 avril [illegible]
Par ordre de la Direction.
L. W. [illegible], Secrétaire.

Taxes de Ville de 1871.
DÉPARTEMENT DES FINANCES.
Hôtel-de-Ville, 20 mars 1872.
LES comptes pour les taxes de ville de 1871 [illegible]
JOHN S. WALTON, Administrateur des Finances.

Avis.
Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat, Premier District—No 3 rue Carondelet.
[illegible]
GEORGE A. SHERIDAN, Collecteur.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat du Deuxième District, [illegible]
V. GERODIAS, Collecteur.

Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans [illegible]
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

[illegible] Water Works Co. [illegible]
A. BENJAMIN, Secrétaire.
—Directeurs—
JULES ALDIGÉ, Président.
PAUL ALDIGÉ, F. B. WILTZ,
CHS. CAVAROC, S. CAMBON.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible]
G. W. NOTT, Secrétaire.

Life Association of America.—L'élection annuelle [illegible] du DÉPARTEMENT DE LA LOUISIANE ET DU TEXAS, de LIFE ASSOCIATION OF AMERICA, aura lieu, au bureau du département, No 186 de la rue Gravier, LUNDI, 1 avril 1872, de 11 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
SAMUEL FLOWER, Secrétaire.

Knickerbocker Life Insurance
OF NEW YORK.
Bureau principal, No 161 Broadway.
Actif: plus de .... [illegible]
—Succursale du Sud-Ouest—
Bureau, No 8 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
Directeur—A. N. CRAIG.
Agent-Général—Le colonel [illegible] OGDEN.

Avis de taxe de dessèchement.
Département des Comptes Publics.
[illegible]
ALFRED SHAW, Administrateur des Comptes Publics.

LE Dr. G. [illegible], membre du Collège Royal des Chirurgiens, [illegible]

DENTISTES.
Les Drs. CHARLES E. KELLS [illegible]

Révolution! Révolution!
LES DENTS!
[illegible]
Le Dr. GEO. P. MALONEY, [illegible]

DENTISTE.
Le docteur ALLEN, No 12 rue [illegible]

Pièce supérieure au complet pour $20 seulement.
Le DR CHS MERMILLIOD [illegible]